



MÉTROPOLE DE LYON

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 069-216902569-20241218-V_DEL_241218_14-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **18 décembre 2024**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	30	4	9

Date de convocation le **12 décembre 2024**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Fatma **FARTAS**

V_DEL_241218_14

Budget 2024 : Décision modificative n°1

Rapporteur: Monsieur GOMEZ

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGE**s, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Mustapha **USTA**, Richard **MARION**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Nadia **LAKEHAL** donne pouvoir à Monique **MARTINEZ**, Joëlle **GIANNETTI** donne pouvoir à Philippe **MOINE**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Pierre **DUSSURGEY**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOUM**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, David **LAÏB**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Ange **VIDAL**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil municipal a adopté le 21 novembre 2024 une décision modificative du budget qu'il convient d'abroger.

Pour rappel, les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires en cours d'année, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles issues d'informations non connues au budget primitif, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés tant en dépenses qu'en recettes.

En l'espèce, le comptable public nous a fait savoir que le document voté le 21 novembre dernier comporte une erreur d'imputation comptable qui implique que le Conseil municipal se prononce à nouveau sur la décision modificative n°1.

L'imputation comptable erronée se situe au chapitre 77. Si la collectivité attend bien de comptabiliser le produit de ses cessions à ce chapitre, il convient néanmoins, comme le prévoit l'instruction comptable M57, de ne pas inscrire ces crédits au stade du budget ou de la décision modificative. Aussi ces sommes seront-elles constatées au compte administratif.

Il est donc proposé au conseil municipal de procéder à un nouveau vote sur la décision modificative n°1 intégrant cette modification. Les équilibres entre les sections ne changent pas. L'équilibre global de la décision modificative reste, également, inchangé. En effet, aucune autre modification n'a été apportée en dehors du changement d'imputation comptable soumis au présent vote.

Il convient de proposer les équilibres suivants :

1- Au budget principal – Ville :

Fonctionnement		
Dépenses		Observations
Chapitre 011 - Charges à caractère général	4 613,93 €	Solde
6042-Achat de prestation des services	- 4 576,07 €	Diverses opérations de fiabilisation des consommations en cours d'année, pour partie sur la Direction de la Petite Enfance, concernant les prestations de restauration permettent de rééquilibrer les besoins en crédits sur ce poste.
6245-Transport de personnes extérieures à la collectivité	42 147,00 €	Plusieurs activités ont été portées dans le cadre du Sport à l'école pour lesquelles l'utilisation de transport externe s'est imposée.
637-Autres impôts, taxes et versements assimilés	800,00 €	Suite à la réouverture du cinéma « Les Amphis » en cours d'année 2024, il convient de prévoir des crédits pour couvrir les droits d'auteur.

6228- Divers rémunération d'intermédiaire et honoraire	131 675,00 €	Cette somme permet de couvrir notamment la finalisation du plan d'actions GUP (gestion urbaine de proximité) ANAH pour le quartier de Sauveteurs-Cervelière.
611-Contrat de prestation de service	- 19 495,00 €	Report en 2025 d'une action initialement prévue en 2024 de la Direction Sûreté et Sécurité.
6182-Documentation générale et technique	6 800,00 €	Augmentation des tarifs d'abonnement.
6231-Annonces et insertions	-10 000,00 €	Ajustement des consommations par le service de la Commande Publique pour la publication des marchés publics
6234-Réceptions	9 343,85 €	Une mise à jour des crédits permet la prise en charge d'une partie des 10 ans du Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ainsi que la prise en charge de la soirée des bénévoles
60632-Fourniture de petit équipement	150,00 €	Suite à ré-ouverture du cinéma « Les Amphis », crédits supplémentaires nécessaires.
60628-Autres fournitures non stockées	1 486,00 €	Suite à ré-ouverture du cinéma « Les Amphis », crédits supplémentaires nécessaires.
60623-Alimentation	1 374,39 €	Mise à jour des estimations de besoins de crédits pour les événements de fin d'année (soirée de bénévoles, etc..)
61358-Autres locations	608,76 €	Locations mobilières diverses liées aux événements de fin d'année
6261-Frais d'affranchissement	25 800,00 €	Augmentation des coûts d'affranchissement
6238- Divers publicité, publications, relation publique	4 000,00 €	Organisation des dix ans du Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations
60612-Électricité	- 195 500,00 €	Une meilleure maîtrise des consommations et une re-prévision des consommations jusqu'à la fin de l'année permettent de réduire les sommes prévues initialement pour les dépenses d'électricité.
6283-Frais de nettoyage des locaux	10 000,00 €	Augmentation des actions en faveur de la lutte contre les nuisibles.
Chapitre 65 - Charges de gestion courante	370 612,00 €	Solde
65748-Subvention aux personnes de droit privé	20 000,00 €	Subvention pour la Compagnie Kadia Faraux dans le cadre de la Biennale de la Danse 2025
657363-Subvention de fonctionnement au CCAS	195 392,00 €	Demande complémentaire du CCAS pour couvrir des frais supplémentaires en dépenses de personnel et pour certains dispositifs d'aides, y compris le

		RIFSEEP.
65748 - Autres personnes de droit privé	- 15 000,00 €	Virement de crédit au chapitre 011 pour l'organisation des dix ans du Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.(voir c/6228 ci-dessus).
657351-Subvention de fonctionnement à un GFP de rattachement	128 720,00 €	Prise en charge des diverses opérations concernant le plan de sauvegarde suite à retard de facturation de la part de la Métropole de Lyon.
65821 Déficit des budgets annexes à caractère administratif	41 500,00 €	Subvention d'équilibre de 41 000 € supplémentaires pour frais de nettoyage de l'Atelier Léonard de Vinci et 500 € demandés au chapitre 65.
023- Virement à la section d'investissement	198 082,40 €	Solde
023 Virement à la section d'investissement	198 082,40 €	Autofinancement dégagé par la Décision Modificative n°1
Total dépenses de fonctionnement	573 308,33 €	Solde
Fonctionnement		
Recettes		Observations
Chapitre 70	56 767,25 €	Solde
7066- Redevances et droits des services à caractère social	50 767,25 €	Rattrapage de facturation sur les facturations antérieures, sans impact sur les usagers.
7062- Redevance et droits des services à caractère culturel	6 000,00 €	Recettes estimées à la suite de la réouverture des Amphis
Chapitre 74	236 288,00 €	Solde
74751-Dotation reçue d'un GFP extérieur	16 000,00 €	Subvention Métropole de Lyon pour le festival Arta Sacra et pour le Centre Culturel Charlie Chaplin.
74788- Autres attribution et participations	197 288,00 €	Participation de la CAF à la pause méridienne des écoles.
7472-Participation de la Région	8 000,00 €	Participation de la Région au festival Décembre en Francophonie
74788-Autres dotations et participations	15 000,00 €	Recette non prévue au budget primitif car décision en cours d'année pour la participation de l'ARS au poste de renfort sur le Contrat Local de Santé.
Chapitre 75	276 350,00 €	Solde
75888-Autres produits de gestion courantes	276 350,00 €	Participation au printemps des possibles (1 350€) et régularisation dont changement imputation comptable comme évoqué ci-dessus (275 000€).
R002	3 903,08 €	Solde
R002-Résultat de fonctionnement reporté	3 903,08 €	Suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal du Câble Rhodanien, la Ville récupère une quote-part du résultat excédentaire de la structure qu'il convient de

		constater au R002
Total recettes de fonctionnement	573 308,33 €	
Investissement		
Dépenses		Observations
Chapitre 20	- 135 069,20 €	Solde
2033-Frais d'insertion	9 000,00 €	Demande complémentaire pour prise en charge des frais d'insertion dans les journaux légaux de publication marchés publics de travaux
2031-Frais d'étude	- 144 069,20 €	Baisse des frais correspondant aux études car décalées à 2025.
Chapitre 21	99 116,20 €	Solde
2188-Autres immobilisations corporelles	6 000,00 €	Achat d'une caisse de billetterie pour les Amphis
21828- Autre matériel de transport	54 069,20 €	Achat de deux minibus.
2188 -Autres	39 047,00 €	Achat d'instrument de musique (cf. Subvention Métropolitaine pour l'achat d'instrument de musique à l'École des Arts)
Chapitre 23	148 614,00 €	Solde
2313-Immobilisations en cours, Constructions	98 614,00 €	Accélération des certains chantiers nécessitant l'ouverture de nouveaux crédits
2313-Immobilisations en cours, Constructions	50 000,00 €	Démarrage du projet Équipement Ville Campus,
Chapitre 041	79 000,00 €	Solde
2313-Immobilisations en cours, Constructions	79 000,00 €	Régularisation d'avance forfaitaire pour différents projets (Groupe Scolaire Cartailhac et Piscine Jean Gelet)
Chapitre 204	277 000,00 €	Solde
20422- Subvention d'équipement versée aux personnes de droit privé	277 000,00 €	Subvention pour des travaux menés au centre social Grand Vire
Chapitre 420	160 886,00 €	Solde
2313-Immobilisations en cours, Constructions	160 886,00 €	Prise en charge du reliquat du projet ALV.
Total dépenses d'investissement	629 547,00 €	
Investissement		
Recettes		Observations
Chapitre 041	79 000,00 €	Solde

2313-Immobilisations en cours, Constructions	79 000,00 €	Régularisation d'avance forfaitaire pour différents projets (Groupe Scolaire Cartailhac et Piscine Jean Gelet)
Chapitre 13	39 047,00 €	Solde
1318 - Autres	39 047,00 €	Participation de la Métropole de Lyon pour l'acquisition d'instruments de musique
021 Virement de la section de fonctionnement	198 082,40 €	Solde
021 Virement de la section de fonctionnement	198 082,40 €	Autofinancement dégagé par la Décision Modificative n°1
Chapitre 16	313 417,60 €	Solde
1641 - Emprunts en euros	313 417,60 €	Emprunt d'équilibre (pour rappel, l'emprunt d'équilibre ne s'exécute pas forcément).
Total recettes d'investissement	629 547,00 €	Solde

2- Au budget annexe Atelier Léonard de Vinci – Médiathèque Maison de Quartier :

Fonctionnement		
Dépenses		Observations
Chapitre 011 - Charges à caractère général	41 000,00 €	Solde
6283 Frais de nettoyage des locaux	41 000,00 €	Externalisation des prestations de nettoyage.
Chapitre 65 - Charges de gestion courante	500,00 €	Solde
65888 - Autres	500,00 €	Subvention pour la Compagnie Kadia Faroux dans le cadre de la Biennale de la Danse 2025
Total dépenses de fonctionnement	41 500,00 €	Solde
Fonctionnement		
Recettes		Observations
Chapitre 75	41 500,00 €	Solde
75822 - Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal	41 500,00 €	Subvention d'équilibre Ville
Total recettes de	41 500,00 €	Solde

fonctionnement		
----------------	--	--

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- prendre acte de la modification de la décision modificative n°1 ;
- approuver les diverses modifications apportées au budget primitif 2024 ainsi que la répartition des crédits budgétaires en résultant, telle qu'elle apparaît dans les maquettes budgétaires ;
- approuver les décisions modificatives du budget principal et du budget annexe ALV-Médiathèque Maison de Quartier ainsi équilibrés en recettes et en dépenses.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- de prendre acte de la modification de la décision modificative n°1 ;
- d'approuver les diverses modifications apportées au budget primitif 2024 ainsi que la répartition des crédits budgétaires en résultant, telle qu'elle apparaît dans les maquettes budgétaires ;
- d'approuver les décisions modificatives du budget principal et du budget annexe ALV-Médiathèque Maison de Quartier ainsi équilibrés en recettes et en dépenses.

Suffrages exprimés	34	
Vote(s) Pour	32	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , Mustapha USTA , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK , Thierry ELIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	2	Richard MARION , Christine BERTIN
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le mercredi 18 décembre 2024.



La secrétaire de séance

Fatma FARTAS